

LE VIVANT PAR DELÀ LA MORT

LORSQUE LA BIBLE CROISE LA PRATIQUE DE LA DISSECTION HUMAINE *

ABBÉ CL. LICHTERT¹

Mots-clés : dissection, Bible, corps, don, hommage, tiers, incarnation, eucharistie, aumônier, démaîtrise



RÉSUMÉ

Correspondance :
Abbé Claude Lichtert
Aumônerie
Cliniques universitaires Saint-Luc
Avenue Hippocrate 10
B-1200 Bruxelles
Belgique

Le regard porté ici sur l'expérience vécue par les étudiants aux travaux pratiques de dissection est double, l'auteur étant à la fois aumônier des étudiants à l'UCL-Bruxelles et bibliste. Les récits bibliques n'entraînent-ils pas le lecteur au cœur de situations et de personnes marquées par l'entrecroisement de la vie et de la mort ? La Bible offre ainsi des mots possibles pour donner un sens à ces moments où, entre autres, le vivant rencontre la mort. Après une présentation de la dissection telle qu'elle est vécue aujourd'hui à l'UCL, on relèvera quelques enjeux majeurs de cette pratique : la place du donneur considéré comme *partenaire de travail* et l'apprentissage conjoint de la maîtrise et de la démaîtrise. Seront évoqués ensuite, d'une part, la place du corps mort dans la Bible qui offre un jeu sémantique très vaste et, d'autre part, un lien délicat entre la pratique de la dissection et l'eucharistie. Enfin, pour relancer encore autrement la réflexion, on approfondira l'importance de la présence du *tiers* qui permet de se positionner par rapport aux limites auxquelles tout vivant est confronté.

OUVERTURE

Le vivant : ne s'agit-il pas de la préoccupation majeure à la fois du praticien en soin de santé et de la tradition chrétienne en général ou de la tradition biblique en particulier ? Il sera l'axe de cet exposé. Puisse d'abord l'être humain demeurer un vivant ! Tout au long de son existence, il apprend à traverser les situations et lieux de souffrance ainsi qu'à combattre le mal. Ce combat prend fin au décès : arrive le temps d'un grand silence où l'existence des personnes qui ont accompagné le défunt se creuse dans le chagrin, parfois dans l'espérance et dans les sentiments qui échappent, en principe, à la moindre prise sur l'événement. Sans maîtriser un quelconque savoir, la tradition chrétienne propose ensuite le langage de la résurrection (1) afin que *quelque chose* puisse surgir au-delà de la mort.

Si la tradition chrétienne affirme que la mort n'a pas le dernier mot, il existe inévitablement une situation qui perturbe cette conviction : voir un corps mort, lui parler et le toucher comme pour rendre

¹ Docteur en théologie, chargé de cours invité à l'UCL, aumônier des étudiants à l'UCL-Bruxelles et membre de l'équipe d'aumônerie des Cliniques Saint-Luc.

* article publié dans « La Revue d'éthique et de théologie morale », n°242, Paris, Cerf, décembre 2006, p.107-128.

un dernier hommage à la personne défunte, mais aussi, en ce qui concerne les médecins ou futurs médecins, l'inciser et le disséquer. Un mal pour un bien, dit-on... Les avis à ce propos sont fortement contrastés. La pratique de la dissection tend à éduquer au respect de l'humain, à sa réalité charnelle, mais aussi plus techniquement à la rigueur dans la collecte des données médicales et dans leur description, ceci dans la discrétion qui fait partie intégrante de la déontologie médicale. La première partie de l'exposé présentera concrètement cette démarche, la prolongeant d'un historique succinct.

La suite ouvrira quelques questions majeures posées par l'étudiant en médecine à partir de ce moment charnière dans ses études qu'est la pratique de la dissection. On tentera entre autres d'argumenter en faveur du corps mort en tant que « partenaire de travail ». Ensuite, on tentera d'explorer quelques pistes anthropologiques et théologiques qui peuvent être suggérées aux soignants et plus particulièrement aux futurs soignants qui sont amenés à pratiquer la dissection. Ce questionnement part de rencontres, sur le lieu même de ces travaux pratiques, entre l'aumônier, invité par les responsables, et les étudiants. Si la fonction de l'aumônier a encore un sens aujourd'hui, n'est-elle pas à creuser du côté du « tiers » qui accompagne l'étudiant là où la perception de son choix de vie bascule, à l'image de la pratique de la dissection ou de son premier stage dans une unité de soins d'un hôpital, en tant qu'aide-soignant ? Là où toute existence vit un moment charnière, l'anthropologie biblique peut offrir des mots inédits en ne s'enfermant pas dans une réflexion théorique mais en permettant au contraire de relier les questions cruciales de l'humanité sans cesse confrontée à ce qui donne vie et mort. C'est la place donnée au corps qui sera le fil rouge de la suite de l'exposé.

Le propos n'a pas pour objectif de justifier ou de remettre en cause la pratique de la dissection mais d'essayer d'en relever les enjeux en prenant appui sur la tradition biblique. Pourquoi expérimenter, si ce n'est d'abord pour soumettre la nature à des questions qu'elle n'est pas capable seule de se poser ? Pour cela, il est proposé de se rapprocher d'elle et de se donner le droit de la toucher, de la modifier. Ce geste médical en soi barbare qu'est la dissection indique la transgression d'un interdit fondamental (comme l'inceste), limite que seuls médecins ou futurs médecins peuvent se permettre de franchir. La tradition biblique s'immisce au cœur de cet interdit, tel un tiers, entre le vivant qui dissèque et le mort disséqué.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA DISSECTION

Ils/elles ont pour la plupart 19-20 ans, sont en deuxième année d'études à l'École des sciences médicales et cliniques de la Faculté de médecine de l'UCL (2). Ces étudiants ont suivi durant leur première année un cours d'anatomie exposant, système après système, la structure générale du corps humain. Ce cours essentiellement descriptif est suivi, en deuxième année, d'un cours d'anatomie topographique complété par les travaux pratiques de dissection. L'objectif pour l'étudiant est de pouvoir localiser dans chaque partie du corps, les éléments squelettiques, musculaires, vasculaires, nerveux et viscéraux. Par ces travaux pratiques, l'étudiant développe son sens de l'observation, initie ses mains à la pratique de l'examen tactile de toutes les structures qu'il étudiera ensuite sur le vivant. L'occasion lui est ainsi donnée d'exercer son habileté manuelle avec précision sur le corps, en prélude à l'apprentissage des gestes propédeutiques et thérapeutiques qui lui seront enseignés ultérieurement.

La personne qui a fait don de son corps à la science est souvent âgée. La vieillesse et la maladie ont déjà fait perdre au corps sa beauté, ce que la mort confirme. Après le décès, le corps est embaumé et conservé en chambre froide jusqu'à son utilisation. L'odeur particulière du local de dissection n'est pas aussi prégnante que l'imaginaire pourrait le laisser supposer. Elle est en soi nécessaire pour que l'étudiant n'anesthésie pas ses sens, ceci afin de pouvoir les mettre plus tard au service des patients. Un cadavre qui sent un peu n'est pas plus *désagréable* qu'une personne sans-abri qui ne s'est plus lavée depuis longtemps : plus tard, il ne sera pas question de mettre un masque devant ce patient-là !

Afin que la fixation du produit de conservation soit maximale, il est nécessaire d'attendre environ six mois après l'embaumement pour pouvoir disséquer. Pour autant que le corps soit conservé au frais et ne dessèche pas, il n'y a pas de délai maximal pour le disséquer ; on pourrait facilement attendre plusieurs années, mais il n'y a pas d'intérêt à le faire. En théorie, tout le corps peut être disséqué mais les étudiants de deuxième année ne dissèquent pas la tête, le canal vertébral ni le plancher de l'abdomen. Le sang s'étant coagulé dans les vaisseaux sanguins, il ne coule donc pas au cas où ces derniers seraient sectionnés. Si la masse corporelle est maintenue, l'aspect de la dépouille a évolué : les tissus ont perdu leur souplesse (ils sont fixés), la peau flétrie a pris un teint gris (du fait de l'absence de circulation du sang

et de l'injection d'un produit d'embaumement à base de zinc), les globes oculaires ont perdu leur volume (l'humeur aqueuse ayant quitté les limites de l'oeil qui de ce fait s'aplatit), le crâne est tondu et tatoué. En effet, afin de maintenir la distance nécessaire à la pratique, les étudiants n'ont bien évidemment pas accès à l'identité du défunt et pour la plupart ne désirent pas savoir ce que la personne a vécu. Si tant de modifications *dépersonnalisantes* séparent le corps vivant du corps embaumé, celui-ci n'est pourtant pas dépourvu d'une part de son histoire (par exemple, les signes externes ou internes d'une maladie ou encore une prothèse, un défibrillateur ou même du vernis à ongles).

Il est inconcevable aujourd'hui de pratiquer la dissection sur des parties séparées d'un corps. De fait, celui-ci est disséqué en entier, jamais démembré, ce qui jadis n'était pas le cas, provoquant ainsi chez d'anciens étudiants une aversion certaine et compréhensible pour cette pratique. Les éléments enlevés ne sont pas dispersés mais simplement déposés dans un sac approprié.

L'espace réservé de la dissection humaine possède une longue histoire de laquelle il est possible de relever quelques lignes saillantes qui trouvent appui entre autres dans l'anthropologie occidentale. Celle-ci est marquée par la conception classique de l'être humain constitué d'une âme et d'un corps indissociables durant la vie (cf. ci-dessous). La tradition chrétienne considère l'âme humaine comme immortelle, contrairement à celle des animaux (cf. le concile de Latran de 1513). L'âme étant « montée au ciel » lors du décès, aucun argument basé sur la foi chrétienne ne vient interdire la dissection de cadavres humains, pourtant non admise jusqu'à la fin du Moyen Age (3). Au début de la Renaissance, l'enseignement exclusivement livresque de l'anatomie fait place à la pratique courante de la dissection exercée confidentiellement et de façon sauvage depuis la fin du XI^e siècle. Pour la première fois, le corps humain est officiellement et publiquement exploré par André Vésale pendant le XVI^e siècle (4). Il est ainsi reconnu comme objet d'étude, révolutionnant la perception du corps humain vivant. Si au XVI^e siècle, la dissection est vécue en exhibition publique didactique mais payante, elle est institutionnalisée depuis le XIX^e siècle dans la formation réservée aux futurs médecins. L'invention de nouvelles techniques chimiques au XX^e siècle permet aux anatomistes d'accroître la durée de conservation des cadavres et aux étudiants de prendre part à de véritables dissections.

L'OUVERTURE DE QUESTIONS PAR L'OUVERTURE DU CORPS

Mon pancréas me tire une langue douteuse. Je tombe mal ; il est endolori et fatigué. Après tout, les excès s'en prennent à la langue, eux aussi. Et toute foi se fait splendide et grimacière, quand se déclinent dans le corps les premiers signes de la fin (5).

[Lucien Noullez]

Pour l'étudiant en médecine en début de formation, deux étapes constituent semble-t-il un moment charnière : son premier contact comme aide-soignant avec le patient et la dissection. Autrement dit, alors qu'il lui est demandé d'emmagasiner de nombreuses matières enseignées au contenu scientifique et technique des plus exigeant, il vit deux premières expériences inédites qui le confrontent à la vie (d'un sujet malade) et à la mort (d'un *simple objet* de travail). A l'UCL, ces deux expériences peuvent être vécues quasiment la même semaine ! On se limitera ici à la seconde expérience. Le vivant rencontre le mort ; l'être humain en initiation rencontre celui dont la vie est achevée et qui est destiné à la décomposition ; celui qui apprend à exercer une forme de maîtrise rencontre celui qui a totalement lâché prise. Au cœur de ces paradoxes, chaque être révèle sa part de complexité, l'un donnant à l'autre un accroissement de sens.

Six mois au moins après le décès, le mort revient vers le vivant. Afin de vivre au mieux le travail pratique de dissection, l'étudiant choisit parfois de couvrir la tête du cadavre ou de donner à cet anonyme un prénom afin d'entretenir une forme de relation unique et impérissable ; mais afin de maintenir une distance psychologique nécessaire, ce prénom sera toujours celui d'une génération ancienne. De retour chez lui, l'étudiant ne suscitera de la part de ses proches intrigués que de la gêne, du malaise ou une curiosité rare, sans pouvoir vraiment relâcher avec eux la pression du moment vécu.

Corps, mort, cadavre, dépouille... tant de mots sont repris pour évoquer le sujet/objet de la dissection. Jusqu'il y a quelques décennies, à l'UCL, le terme utilisé par les étudiants était *macchabée*, soulignant l'écart empreint d'ironie mêlée d'appréhension. Il est vraisemblable que

l'origine biblique de ce nom provienne du fait que les lecteurs du second livre des Maccabées aient été impressionnés par le récit du martyr de sept frères, raconté dans un contexte de transgression d'un interdit (en 2 Maccabées 7, on peut lire au v.37a : « Pour moi, je livre comme mes frères mon corps et mon âme pour les lois de mes pères [...] »). On est passé aujourd'hui au terme plus respectueux de *donneur*. On est bien loin de ce que Bossuet disait du corps mort dans son *Sermon sur la mort* : « un je ne sais quoi qui n'a de nom dans aucune langue ». Si le fait de savoir que c'est un don provoque moins de crainte, il n'est pas certain que ce surplus de sens facilite le travail et le questionnement de l'étudiant (6).

C'est l'histoire d'une rencontre temporaire entre le vivant et le mort. Le donneur savait qu'il allait se laisser toucher au-delà de sa propre vie. Le temps de la manipulation, le corps mort n'est plus isolé : il est au contraire mis en relation. Celle-ci se vit par le contact de la peau qui révélera le contraste entre un corps nu, livré, et un corps habillé de blanc, aux mains gantées. Le corps remis entre les mains d'autrui est aussi un corps qui a vécu : l'étudiant le voit du fait des traces laissées par l'existence ou l'imagine ou au contraire le nie. De plus, l'étudiant prend conscience, à frais nouveaux, qu'il a lui-même un corps, habité par des forces de vie mais aussi par des forces de mort, un corps qui demande d'être maintenu vivant de par le rapport concret, corporel avec autrui : sans l'autre, vivant ou mort, comment le vivant pourrait-il se construire (cf. ci-dessous) ? Le corps mort ou, mieux, quasiment abandonné par sa propre mort, corps transgressé et progressivement abîmé, devient – comme l'exprimait un étudiant – un « partenaire de travail ».

Le cadavre, un partenaire ? Y a-t-il donc échange ? L'idée du partenariat est suggestive car elle suppose au moins deux caractéristiques : d'une part, une égalité foncière dans la différence des rôles, des compétences ou des fonctions et, d'autre part, un contrat des règles acceptées librement par les différents acteurs, avec en particulier des clauses de réciprocité. En prenant en compte ces deux critères, on peut parler sans difficulté de partenariat. Il est possible d'aller plus loin dans l'argumentation en apportant deux précisions. Tout d'abord, le partenariat se souhaite, ce qui demande à chaque partie d'être lucide sur ses propres insuffisances et faiblesses qui justement peuvent être comblées par l'autre. Enfin, un partenariat se définit : il est donc important de savoir avec qui il se construit, pour quel objectif précis, dans quelle limite, selon quelles modalités concrètes. Ces deux dernières précisions étant largement

rencontrées, on peut clairement parler de partenariat (ou *crossfertilisation*) entre le vivant et le mort, chacun ayant quelque chose à recevoir et quelque chose à donner.

La relation est objectivée, l'étudiant portant sur le cadavre un regard scientifique. Pourtant, la mise à distance enseignée et recommandée est mise à mal du fait des incisions continues, du fait d'une imagination et d'une émotion difficilement canalisables par rapport à la vie passée qui a habité ce corps mort. Certains étudiants se débarrassent des émotions que cette pratique suscite en croyant s'en sortir par cette simple assurance mainte fois répétée : « de toute façon, ce n'est plus qu'un cadavre ». D'autres, plus délicatement, prennent conscience des enjeux anthropologiques majeurs qui se jouent, déjà par l'alliage du toucher et de la parole, telle cette étudiante qui, en touchant la peau de la main, adresse au corps quelques mots, en annonçant ce qu'elle va lui faire. Cette belle initiation n'empêche pas un questionnement profond tel celui d'une autre étudiante qui l'exprime ainsi : « maintenant que j'ai touché au mystère de ce qu'est le corps d'autrui, que j'ai en quelque sorte violé son intégrité, que j'ai désacralisé ce qu'il y a de plus sacré au monde, comment vais-je jamais pouvoir aborder à nouveau les humains, et demain mes patients, avec tout le respect auquel ils ont droit ? » Cette question pleine de force demande que des pistes de réflexion soient proposées et, parmi celles-ci, l'anthropologie biblique peut s'avérer suggestive.

ANTHROPOLOGIE BIBLIQUE ET THÉOLOGIQUE

LA PLACE BIBLIQUE DU CORPS MORT

Pour évoquer la place biblique du corps mort, de nombreuses portes d'entrée peuvent être prises. Quelques unes ont été privilégiées ici, sans souci d'exhaustivité. On peut, dans un premier temps, se laisser étonner du fait que l'étudiant qui pratique la dissection rejoint le geste de transgression de Jésus par rapport à la frontière stricte que la tradition hébraïque a définie entre le pur et l'impur. En effet, même si les règles de pureté détaillées dans le livre du Lévitique (Lv 11-16) ne mentionnent pas le contact d'un mort, on peut lire dans le livre des Nombres : « celui qui touche un mort, de tout être humain, sera impur sept jours. [...] Qui a touché un mort, l'être humain qui est mort, et ne s'est pas purifié, rend impur la demeure du Seigneur » (Nb 19,11.13a). L'enjeu se situe donc dans l'acte de la purification,

c'est-à-dire ce qui permet au croyant de retrouver l'état d'aptitude à la relation à Dieu. En d'autres termes, l'acte de toucher un mort est accepté dans la mesure où il maintient une relation vive avec l'autre, ici Dieu.

Plusieurs récits évangéliques évoquent la proximité de Jésus avec des corps morts. L'un des plus marquants est celui racontant le *réveil* d'un jeune homme mort, fils d'une veuve habitant une ville appelée Naïm (Luc 7,11-17). Jésus y est confronté à la mort en étant éminemment soucieux qu'un processus de deuil soit vécu par la mère, ceci afin qu'elle puisse demeurer vivante au-delà du déchirement qui pourrait l'engloutir dans le désespoir. Si cette rencontre entre deux vivants – Jésus et cette veuve – est la pointe du récit, le personnage du fils mort et *réveillé* intrigue le lecteur. En effet, Jésus, touchant la civière où est déposé le corps et prenant la parole, modifie le rapport entre le mort et les vivants, tout en n'annulant pas la mort elle-même : « 'Jeune homme, je te l'ordonne, réveille-toi'. Alors le mort s'assit et se mit à parler » (v.14b-15a). Pour le narrateur, il s'agit toujours bien d'un mort – en cela, rien ne change – mais celui-ci se met à parler, comme si, au-delà de la mort reconnue, une parole de vie pouvait jaillir. Celle-ci empêche désormais le vivant de se laisser envahir par la mort.

La foi n'est-elle pas basée sur le consentement à laisser le mort et le vivant suivre chacun son chemin, séparément ? La difficulté pour l'étudiant qui dissèque est le fait que le mort et le vivant habitent temporairement un même lieu, un même espace : il s'agira donc de bien poser la limite, de bien reconnaître les différences symboliques fondamentales entre un corps vivant (jeune de surcroît) et un corps mort (exclusivement âgé). C'est là que l'anthropologie biblique peut épauler la réflexion.

DE L'UN À L'AUTRE TESTAMENT

Les attitudes et prises en considération des enjeux anthropologiques évoquées plus haut peuvent être nourries par les mots que les écrits bibliques ont élaborés et éprouvés autour du corps. Toutes les initiations de la vie ne passent-elles pas dans et par le corps ? A partir de là s'imbriquent des paroles, des signes, des rites, des symboliques, des ambiances, autant d'éléments qui conjuguent le cognitif, l'affectif et le relationnel. La lecture de la Bible encourage à revoir des conceptions anthropologiques fortement marquées par l'image de l'être humain composé d'un corps et d'une âme. « Le dualisme corps-âme sera sans doute toujours

la tentation de toute culture. Soit au détriment de l'un, en idolâtrant l'autre ; soit à l'avantage du premier, en méprisant le second » (7). Si ces deux catégories contrastées de la pensée philosophique classique ont sans cesse été relayées depuis Platon et Aristote, les écrits bibliques offrent un appui peu connu, plus vaste et éminemment suggestif. En effet, il est important de souligner d'emblée que l'anthropologie biblique ne fragmente pas l'être humain mais l'exprime tout entier dans un aspect particulier. C'est ce qui va être abordé très brièvement à présent.

L'apôtre Paul l'exprime ainsi dans une exhortation : « Que le Dieu de la paix lui-même vous sanctifie totalement, et que votre être entier, l'esprit (*pneuma*), l'âme (*psychè*) et le corps (*sôma*), soit gardé sans reproche à l'avènement de notre Seigneur Jésus Christ » (1 Thessaloniens 5,23). L'esprit, l'âme et le corps sont chacun l'expression entière de l'être humain vu d'un angle singulier. L'esprit, c'est la personne dans son intimité secrète, spirituelle ; l'âme, c'est la vie humaine en ce qu'elle a de plus précieux, le principe vital qui anime le corps ; et le corps justement, c'est l'organisme d'un individu vivant, sujet agissant dans sa condition sensible. A ce propos, l'apôtre Paul condamne le corps dans la seule mesure où il se livre à ce qui le maintient en situation d'esclave : « le corps qui se laisse aller à ce qui le contredit, *n'est plus un corps signifiant* » (8). La responsabilité de l'être humain est ainsi de faire vivre pleinement son esprit, son âme et son corps.

Pour faire dès à présent le lien avec la rencontre entre l'étudiant en médecine et le cadavre, cette conception anthropologique ne convient que pour le premier, seul vivant possédant un esprit, une âme et un corps. Le cadavre quant à lui n'est concerné que par un quatrième terme que traduit le mot grec *sarx*, c'est-à-dire soit la chair morte vouée à la décomposition soit la chair qui renvoie l'être humain à sa propre fragilité. Ainsi, en développant l'anthropologie de Paul dans le contexte de la dissection, l'étudiant est renvoyé à ces trois dimensions qui le font être pleinement vivant et qu'il se doit de rendre significatives. De plus, la dimension de la chair le renvoie à sa propre fragilité (d'apprenant, de découvreur, de questionneur), à son propre corps, jeune et probablement en bonne santé. En effet, pour tout être humain, l'aventure de son ouverture à l'altérité ne passe-t-elle pas par son corps ? C'est ce qui sera développé plus loin.

Si ces notions anthropologiques néotestamentaires trop brièvement abordées peuvent déjà nourrir la réflexion, il est important de remonter

en amont, grâce aux écrits du Premier Testament. Ici aussi, les différents termes (hébreux) utilisés ne désignent pas des fragments de l'être humain mais expriment chaque fois l'être humain tout entier dans un aspect particulier. Sans vouloir systématiser l'anthropologie biblique, on relèvera trois termes qui recouvrent toute la personne : le *nèfesh*, la *ruah* et le *bâsâr*. Une analyse approfondie demanderait que ces notions soient étudiées en lien avec des textes bibliques précis, mais ce travail déborderait le cadre de cet article.

Le premier terme est le *nèfesh* qui est l'organe manifestant le plus visiblement la vie, permettant à l'être humain d'inspirer, d'expirer mais aussi d'aspirer. Avec la mort, le *nèfesh* disparaît. La *ruah* est le souffle en relation avec l'extérieur (cf. le *pneuma* grec). Si le *nèfesh* rend vivant le corps, c'est la *ruah* qui l'ouvre sur plus grand que lui, le mettant en état de réception. Elle permet à l'être humain de se poser ce genre de question radicale : qu'est-ce qui me manque d'indispensable et d'insaisissable pour être vivant, pour demeurer un vivant ? La *ruah* est don de Dieu à l'être humain et lorsque celui-ci meurt, elle retourne à Dieu. En cela, on ne comprend l'être humain en tant que *ruah* qu'en fonction de sa relation à Dieu. Le troisième terme, *bâsâr* désigne la partie visible du corps (nu), comme manifestation concrète du *nèfesh*. *Bâsâr* définit donc la chair, la peau et, plus largement, l'être humain sous son aspect corporel mais aussi relationnel : « [...] ils (l'homme et sa femme) deviendront une chair (*bâsâr*) unique » (Genèse 2,24). Il symbolise ce qu'il y a de fragile et de périssable en l'être humain.

Plusieurs pistes de réflexion peuvent renforcer la rencontre entre l'étudiant en médecine et le cadavre promu à un nouveau sort. On l'a vu, la présence ou l'absence de *nèfesh* est ce qui différencie fondamentalement le vivant et le mort : ainsi, devant le corps mort, l'étudiant fait vivre et fructifier son propre *nèfesh*, grâce à la manipulation du *bâsâr*. On pourrait penser que le *nèfesh* du corps mort est en quelque sorte transmis à l'aspirant médecin sous la forme d'une expérience renforcée. Le *bâsâr* du cadavre quant à lui, s'il ne possède plus de *nèfesh*, renvoie l'étudiant à ce qui maintient si fragilement l'être humain en relation, à savoir sa peau, sa chair.

Le nouveau destin du corps mort peut être symbolisé par la *ruah* qui marque étroitement la rencontre entre le vivant et le mort : étudiant et cadavre sont reliés à la *ruah* comme élément impérissable, divin, chacun – vivant ou mort – demeurant unique, selon la parole de Dieu. En effet, « [...] il y a en l'humain un inentamable,

un inaltérable, un désir de vie qu'aucune force de mort n'a la pouvoir d'anéantir » (9). Quoi que l'étudiant fasse, la *ruah* de la personne disséquée subsiste dans la mémoire des proches du défunt ainsi qu'aux yeux de Dieu.

EN OUVRANT LES PREMIÈRES PAGES DE LA BIBLE

Le second récit de la création, dans le livre de la Genèse, est centré sur l'être humain, homme et femme, mis en relation. En Genèse 2,7, Dieu insuffle en l'être humain une haleine de vie et il devient de ce fait un être (*nèfesh*) vivant. On l'a vu, c'est ce *nèfesh* qui disparaît au décès. L'étudiant en médecine, lui, est confronté à un corps signifié uniquement par son *bâsâr* et ses os. Si le *bâsâr* signifie la fragilité, les os évoquent complémentirement la solidité de l'être humain. Symboliquement, l'étudiant, lui aussi constitué de chair et d'os, reçoit force et fragilité de son contact avec la chair et les os du corps mort : cet alliage entre force et fragilité constituera probablement pour lui un des meilleurs garants de sa compétence de futur soignant. Comme l'exprime admirablement A. Gesché, le mot *corps* « désigne [...] notre humanité en ce qu'elle a de plus matériel, de plus concret, de plus physique. On pourrait dire que le recours au mot *chair* dit à la fois moins et plus que le recours au mot *corps*. Moins, car la chair sans corps est sans animation [...]. Plus, parce que le mot *chair* indique la réalité intime du corps ('c'est la chair de ma chair'), sa sensibilité, sa merveilleuse fragilité, sa profondeur et sa surface la plus charnelle précisément, la plus douce et la plus douloureuse » (10).

Les premiers chapitres du livre de la Genèse présentent l'entrechoquement de trois dimensions théologiques majeures : le *don* (de la création par Dieu à l'être humain qui en assume la responsabilité) et la *parole* qui met en récit (tout en posant une limite nécessaire permettant la rencontre dans le respect des différences) s'articulent dans une mise à l'épreuve. L'enjeu de celle-ci n'est autre que l'épanouissement de la vie reçue de Dieu. Ainsi, don, parole et épreuve sont étroitement liés pour que les signes de vie l'emportent sur les signes de mort. Toute la question est de savoir comment le don sera accueilli, traité et s'il permettra la reconnaissance envers le donateur. Tel est l'enjeu également pour l'étudiant en médecine. La *ruah* du corps ne sera signifiante pour lui que s'il parvient à apporter du sens au don de ce corps, s'il parvient à exprimer le bienfait que cette pratique lui procure pour sa propre vie, s'il parvient à traverser l'épreuve qu'une expérience

pareille suscite et enfin s'il parvient à consacrer un moment symbolique de reconnaissance envers le donneur (cf. ci-dessous).

DIEU INCARNÉ, VENU EN NOTRE CARNATION

Tant d'étudiants aujourd'hui sont confrontés à des problématiques anthropologiques, ici celle du corps, sans avoir pour bagage une tradition religieuse ou philosophique. « Le christianisme, malgré beaucoup d'apparences contraires, n'aurait-il pas sur le corps un discours implicite qui lui vaudrait d'être mis en valeur et de provoquer l'étonnement (11) ? » Si la phénoménologie nous apprend que le corps est le lieu de l'homme, ne serait-il pas aussi le lieu de Dieu ? Lieu ou espace anthropologique, médical, mais aussi théologique, où notre rapport à l'autre bascule, se vérifie et s'éprouve. C'est grâce au corps et à une théologie entièrement tournée vers lui que le christianisme a pu échapper à l'idéologie, c'est-à-dire à une pensée destituée de toute anthropologie, de toute épaisseur humaine, purement cérébrale.

Dès le début de son récit, l'évangéliste Jean affirme : « le Verbe s'est fait chair (*sarx*) et il a habité parmi nous » (Jn 1,14). Dieu s'est incarné, c'est-à-dire qu'il est venu, se rendant présent dans notre histoire, nous rejoignant en notre incarnation. Le romancier Paul Auster prolonge cette conviction cruciale en d'autres termes, en écrivant : « c'est par le corps qu'on devient historique ». En effet, la foi chrétienne affirme la venue à nous de Dieu par la chair qui est la nôtre. Comme le bref parcours biblique précédent a tenté de le signifier, toutes les questions humaines fondamentales ne se jouent-elles pas à même la chair, à même le corps ?

En langage théologique, on dit : « *caro salutis est cardo* » (la chair est la charnière du salut) (12). En centrant le propos sur le contexte de la dissection, cette *charnière* peut être marquée par le corps à corps entre l'étudiant et le cadavre. Si le premier traverse l'épreuve évoquée ci-dessus, se sentant de ce fait autant renforcé que fragilisé, ne vit-il pas une forme de salut ? Le premier à l'avoir vécu pleinement, c'est le Christ incarné. On le voit, la corporéité n'est pas abandonnée, elle est transformée. Lors de la dissection, le mouvement est similaire : la corporéité décharnée donne chair à la pratique médicale en devenir (cf. ci-dessus). Ne s'agit-il pas là d'une forme de *résurrection des morts*, eux qui, du fait de cette mise en relation si particulière, repartent en quelque sorte vers le vivant ?

AUTOUR D'UNE TABLE ET D'UN CORPS OFFERT

La chair dans ce verre de vin
déjà engloutie par la nuit
transporte lentement les rêves.

Alors tu dis seigneur
et le Seigneur est là,
sous le basson
sous le cristal (13).

[Lucien Noullez]

Aux travaux pratiques de dissection, les étudiants en médecine sont rassemblés autour d'une table et d'un corps offert, rompu. Ce constat de départ titille la mémoire chrétienne ancrée sur l'événement de la dernière Cène. Bien sûr, il n'est question ici ni de prendre ni de *manger la chair* ou de *boire le sang* ; le rassemblement ne se vit pas autour d'une dissection mais d'un partage ; de plus, la dernière Cène est vécue avant que le corps de Jésus ne soit livré à la mort, tandis que la dissection est vécue après la mort. Pourtant, il est bien question de part et d'autre de corps, de chair, de sang, d'un don et d'une mort. Oserait-on un rapprochement théologique ?

Lors de l'eucharistie, le corps et le sang du Christ sont signifiés sous forme d'aliments végétariens – pain et vin – qui ne demandent donc pas de tuer pour être changés en nourriture. Si le signe est végétal, les mots de Jésus – « ceci est mon corps [...] ceci est mon sang » (Matthieu 26,26.28 ; Marc 14,22.24) – renvoient à une nourriture carnée portant clairement les traces de la violence. Dans le partage du pain et du vin, Jésus mime ainsi en quelque sorte la mort violente dont il va être victime : son corps rompu et son sang répandu sont les signes criants en sa chair de la violence meurtrière, et il les donne à manger. Mais c'est en pain et en vin qu'il les donne, signe non seulement végétal, mais également transformé par le travail de l'être humain. De plus, « en mangeant la chair et en buvant le sang », celui qui accomplit symboliquement ce geste ne laisse rien de la victime : il absorbe en lui sa force de vie et ce qu'elle a de plus intime, son identité.

Cette transformation – du carné au végétal – vécue au cœur même du rite de l'eucharistie peut suggérer une transformation qui a cours lors de la dissection, menant le futur soignant à

davantage de compétence et l'encourageant – on peut l'espérer – à affiner sa propre parole quant à sa perception de la mort, de la vie. Au début de sa pratique, l'étudiant est éventuellement tenté d'imaginer la vie de la personne décédée. Son regard est alors tourné vers le passé, comme un acte de mémoire. Inciser le corps après avoir construit un récit fictif est difficilement supportable, pouvant mener à un surcroît d'émotion. Le rite de l'eucharistie a depuis longtemps pris distance par rapport à l'émotion pour que l'acte nécessaire de reconnaissance se mue en mémoire vive (cf. ci-dessous). Le regard du croyant est ainsi tourné vers l'avenir. Voilà ce que le partage eucharistique peut apporter au questionnement : la reconnaissance nécessaire envers le donateur ainsi qu'une parole et des gestes partagés.

De part et d'autre, non seulement le rassemblement permet au regard de s'écarquiller, mais le moment de la reconnaissance mène en plus à envisager l'avenir différemment (cf. la fin du récit d'Emmaüs en Luc 24,31). « Et cette reconnaissance de ce que l'autre constitue une chance et une source de vie est une authentique résurrection, car elle accorde l'être humain à la relation à laquelle Dieu l'invite dès l'origine. Dans une telle relation, la vie peut s'épanouir par delà la mort : 'Et se relevant [littéralement ressuscitant] en cette heure même, ils retournèrent à Jérusalem [...] (Luc 24,33) » (14).

LE TIERS AU CŒUR DE LA CONFRONTATION

L'expérience est toute nouvelle, les réactions quasi imprévisibles et l'étudiant n'a d'autre choix que d'accepter avec confiance le parcours imposé par le cursus académique. Ce crédit est d'autant plus requis, telle une sécurité, que l'acte s'avère violent. Etant donné que ces travaux pratiques de dissection sont si délicatement présentés par ses responsables avant que ne commencent les travaux pratiques, on ne peut parler d'une confiance aveugle de la part de l'étudiant ainsi bien préparé, mais plutôt d'une *démaîtrise* (15). Étonnamment, certains étudiants affirment que la séance introductive aux travaux pratiques provoque le contraire de ce qu'elle supposerait apporter, à savoir une angoisse qui n'existait pas au préalable chez eux. A ce sentiment, les responsables répondent par la nécessité de faire poser à l'étudiant les questions que ce type de pratique génère inévitablement.

L'étudiant est invité autant à acquérir une expérience, une compétence, qu'à accepter de lâcher prise devant les questions radicales qui se poseront à lui autour de la vie et de la mort. Or, dans la société contemporaine, jamais le désir de maîtrise, de toute puissance de l'être humain n'a probablement été à ce point rencontré. Ce sentiment de toute puissance est-il le symptôme d'un défaut de sens de la finitude ? La liste est en tout cas longue qui pousse l'humain à nier les limites. L'élargissement des possibles l'encourage à traduire celles-ci en insatisfaction, en incapacité, en échec. De plus, la pression est constante à s'auto-définir, à trouver uniquement en soi les repères à même de baliser un choix, une conduite (16). Avec la modernité et l'appui pris dans le développement de la science, la société s'est voulue et déclarée autonome. « En prenant la mesure de ce que le ciel était vide, elle s'est libérée de toute hétéronomie, mais sans pour autant encore faire disparaître le lieu de l'Autre » (17). Au risque de confondre l'Autre et le Tiers, c'est de ce dernier qu'on est appelé à renouveler le sens.

Fonctionnellement, le tiers se définit par sa position entre un sujet donné et ce qui, sous quelque espèce que ce soit, lui est confronté (18). On parle de tiers quand la situation devient problématique. Tant que les figures traditionnelles de l'autorité étaient non questionnées, il était évident qu'elles fonctionnaient effectivement comme tiers. S'agit-il dans ce cas de penser le concept de tiers comme s'il fallait (re)trouver un garant ou au contraire s'agit-il plutôt d'une instance toujours à construire ? En fait, on peut noter que, dans le langage ordinaire, il n'y a pas de lien significatif entre autorité et tiers : l'usage commun parle de tiers dans des relations non pas verticales mais plutôt horizontales problématiques, c'est-à-dire là où la place d'autrui n'a pas l'évidence de celle de l'autorité (19).

Sans pouvoir et avec une autorité qu'il ne reçoit que d'un autre, l'aumônier des étudiants est convié par les responsables à rencontrer les futurs soignants sur le lieu même de leurs travaux pratiques de dissection. Il passe ainsi de table en table afin de susciter un partage avec les étudiants. « Il est mandaté par une tradition dont il est invité à être le témoin. [...] ces traditions ont notamment pour fécondité de soutenir le désir dans les moments charnières de notre existence, de le relancer, le restaurer » (20). Tel pourrait être l'objectif de cette visite : soutenir le désir, exprimer la confiance, mettre en mot les manques et, au besoin, relancer la vie. A l'image du témoignage de cette maman hospitalisée, suite au passage de l'aumônier : « avant que vous veniez, il me man-

quait quelque chose. Je ne savais pas quoi. [...] C'est seulement quand vous êtes venus que je l'ai su » (21).

L'aumônier de passage peut-il être considéré comme un tiers ? Si c'est une personne totalement étrangère, sans aucun rapport avec la relation au groupe formé, non. Par contre, le fait que sa présence ait été mûrie avec le corps enseignant lui permet d'être une *interférence* qui ne s'impose pas, à la fois proche et distante, neutre et impliquée, intervenant par rapport à des relations déjà existantes (22). Cette présence peut introduire une objectivité, une communication particulière tout en pouvant être vécue aussi par certains comme une ingérence sur le lieu d'une confrontation. L'aumônier peut aussi être considéré comme tiers dans la mesure où sa fonction, à la différence d'un psychologue par exemple, n'a de sens que dans le rappel de la présence d'un autre tiers, Dieu.

UNE CÉLÉBRATION ANNUELLE D'HOMMAGE

Tout ceci semble séduisant mais l'étudiant a-t-il encore besoin d'un tiers ? Dans la relation cadavre – étudiant, l'enseignant (médecin responsable ou prosecteur) est le tiers, au niveau humain et technique. Lorsqu'est proposée annuellement une célébration d'hommage aux donneurs, la famille et le (futur) soignant sont le tiers l'un pour l'autre. Les responsables du service d'anatomie y invitent les familles qui répondent nombreuses, elles qui n'ont eu, pour beaucoup, aucun rite pour vivre le deuil, vu l'absence du corps du défunt.

Le professeur B. Lengelé, responsable de l'Unité de morphologie expérimentale à la Faculté de médecine de l'UCL, introduit cette célébration d'hommage en disant, en outre, ceci : « Grâce à ce présent, de jeunes médecins, interpellés, bouleversés même par ce message d'abandon, de confiance, de solidarité, pratiquent aujourd'hui la médecine avec un réel respect pour les malades, ceux qui souffrent et pour les mourants. Ils sont capables d'affronter les difficultés de la pratique médicale avec sérénité et aussi en posant des gestes sûrs qu'ils n'auraient pas pu maîtriser autrement. Grâce à leur geste aussi et surtout, bien des recherches ont pu être menées à bien, dans tous les secteurs des activités médicales ».

Ce sont ces responsables ainsi que les étudiants de deuxième année qui accueillent à l'hôpital les familles qui arrivent avec un fond d'inquiétude mais qui repartent de cette célébration dans une

forme d'action de grâces. Chacun est renvoyé au maître-mot des lieux qui est traditionnellement et fondamentalement l'*hospitalité* – du moins comme visée – tout en ne sachant plus qui est l'*hôte* de qui. En effet, à ce moment-là, famille et (futur) soignant ne se reçoivent-ils pas mutuellement l'un l'autre ? Finalement, cette célébration est vécue par de nombreux participants comme le rappel de tant de convictions partagées tout au long de ce propos : la nécessité de l'acte de reconnaissance, le partage, la rencontre, la mise en paroles, la *démaîtrise*.



RÉFÉRENCES

- 1 Cf. à ce propos l'excellent petit ouvrage didactique de MARGUERAT D. *Résurrection. Une histoire de vie*, Paris, 2001.
- 2 Le point de départ de cette réflexion, s'il est situé à l'UCL, peut rejoindre en grande partie ce qui se vit dans d'autres Facultés de médecine. Je remercie cordialement les professeurs B. Lengelé et C. Behets (Unité de morphologie expérimentale) pour leur aide précieuse dans l'élaboration de cette présentation.
- 3 Cf. principalement la décrétale *Decretum de sepultaris* promulguée en 1299 par le pape Boniface VIII ; le pape Sixte IV autorisa explicitement la dissection en 1475.
- 4 Cf. la somme *De humani corporis fabrica* d'A. Vésale qui parut en 1543.
- 5 Noullez L. *Un crayon pour acrobates. Poèmes* (L'Age d'Homme), Lausanne, 2006, 56.
- 6 Réflexion qui a pu être menée lors d'un des « Midis de la bioéthique » (UCL) animé par le professeur M. Dupuis (responsable de l'Unité d'éthique biomédicale de l'UCL) et consacré le 22 octobre 2004 à la « Dissection : un rite initiatique et des enjeux éthiques ».
- 7 Editorial (p.1) du petit ouvrage didactique et suggestif de Cochinaux P. *Le corps (Que penser de... ?)*, 65), Namur, 2005. Philippe Cochinaux est membre de l'équipe d'aumônerie des Cliniques Saint-Luc.
- 8 Gesché A : L'invention chrétienne du corps, In : Gesché A. – Scolas P. *Le corps chemin de Dieu*, Paris, 2005, 68.
- 9 Terlinden G. *J'ai rencontré des vivants. Ouverture au spirituel dans le temps de la maladie*, Namur-Paris, 2006, 100. Guibert Terlinden est responsable de l'équipe d'aumônerie des Cliniques Saint-Luc.
- 10 Gesché A : L'invention chrétienne du corps, 34-35.
- 11 Gesché A. – Scolas P. *Le corps chemin de Dieu*, 9.
- 12 Tertullien, *De resurrectione carnis*, 8,2.
- 13 Noullez L. *Un crayon pour acrobates*, 11.
- 14 Wénin A. *Pas seulement de pain... Violence et alliance dans la Bible. Essai* (Lectio Divina, 171), Paris, 1998, 98 (lire aussi les p. 170-175).
- 15 Basset L : Oser faire confiance. *La Chair et le Souffle* 2006 ; 1 : 24-39.
- 16 Balestrière L : Les précurseurs du tiers, In : Lebrun J.-P. – Volckrick E. *Avons-nous encore besoin d'un tiers ?* (Humus), Ramonville, 2005, 19-38, 19.
- 17 Lebrun J.-P : La distinction des tiers, In : Lebrun J.-P. – Volckrick E. *Avons-nous encore besoin d'un tiers ?*, 105-132, 116-117.
- 18 Bourn D : Sémiotique du tiers : fonction paradoxale et fonction polyptyque, In : Lebrun J.-P. – Volckrick E., *Avons-nous encore besoin d'un tiers ?*, 61-86, 61.
- 19 Berten A : Du tiers au Tiers, In : Lebrun J.-P. – Volckrick E., *Avons-nous encore besoin d'un tiers ?*, 39-60, 45.
- 20 Terlinden G. *J'ai rencontré des vivants*, 52-53.
- 21 Terlinden G. *J'ai rencontré des vivants*, 56.
- 22 Berten A : Du tiers au Tiers, 41-42.